



## Actes du Sommet France-Europe : *15 ans d'évolution du doctorat*

### Contexte

2011 est une année charnière à de nombreux niveaux. Les questions de fond sont soulevées par l'imminence d'une campagne présidentielle en France, mais aussi par l'évolution rapide des positions clefs pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) dans le champ ouvert par l'annonce récente, par la Commission Européenne, de la stratégie « Europe 2020 ». 15 ans après la création de la Confédération des Jeunes Chercheurs, et près de 10 après celle d'Eurodoc, le paysage de la recherche et la situation des jeunes chercheurs ont énormément changé. L'espace européen de la recherche comme le paysage national ont évolué et la question des jeunes chercheurs se pose comme une urgence difficilement reconductible. Les acteurs les plus en avance au niveau européen (dont la Commission) et à la suite de nombreuses consultations, ont réalisé très tôt que pour réussir l'articulation entre espace européen de l'enseignement supérieur, espace européen de la recherche et l'objectif de société de la connaissance que s'est donné l'Union Européenne depuis la stratégie de Lisbonne, une importance particulière devait être apportée aux acteurs directement concernés par tous ces aspects : c'est-à-dire les jeunes chercheurs. De ce fait, le travail de la Confédération des Jeunes Chercheurs comme celui d'Eurodoc, patiemment constitué au carrefour de la multiplicité des enjeux liés à ces questions et grâce au sérieux des scientifiques qui les composent, a su apporter un ensemble de réponses innovantes.

À la lumière des explications précédentes, la Confédération des Jeunes Chercheurs souhaite contribuer un peu plus à l'ensemble de ces débats. À cette fin, un projet d'envergure a été envisagé, du 29 septembre au 2 octobre, qui a compris :

- un workshop préparatoire au mois de juin 2011 dans le cadre d'une université d'été qui s'est tenue à Bordeaux ;
- la toute première session de workshops mi-mandat de l'histoire d'Eurodoc qui a choisi, pour cet événement marquant, de se rassembler à la fin du mois de septembre, en France, dans la ville de Strasbourg ;

- une journée de conférences organisée par la Confédération des Jeunes Chercheurs autour des questions de l'évaluation de la recherche et de l'évolution de l'emploi scientifique au sein des universités et ce, au coeur de l'évènement prévu en septembre ;
- des interventions de partis politiques et de groupes de réflexion politiques ;
- une conférence de presse visant à présenter le bilan et les perspectives de travail de la CJC, d'Eurodoc, mais aussi :
  - les objectifs du projet de « Guide du doctorat » mené avec l'Andès et soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
  - la présentation des résultats de la première enquête paneuropéenne menée par Eurodoc sur la situation des jeunes chercheurs de l'Union Européenne ainsi que l'annonce d'une prochaine enquête visant à approfondir ces résultats.

## Groupe de Travail Eurodoc

Eurodoc est une fédération, à l'échelle européenne, d'associations nationales de Jeunes Chercheurs dont la Confédération des Jeunes Chercheurs est membre. Elle s'est fixée comme objectif de représenter les jeunes chercheurs au niveau européen comme avec la promotion de la qualité des formations doctorales et des normes régissant les activités de recherche en Europe, le développement de la circulation des informations sur les sujets concernant les jeunes chercheurs, l'organisation d'évènements, la participation aux débats et l'aide à l'élaboration des politiques concernant l'enseignement supérieur et la recherche en Europe, et la coopération entre les associations nationales de jeunes chercheurs.

Son action et organisation reposent essentiellement sur ses six groupes de travail qui ont tous vocation à promouvoir la réalisation d'une recherche scientifique ouverte et dynamique à l'échelle européenne : Mobilité Européenne, Développement et Poursuite de Carrière, Enquêtes & Sondages, Politiques de ressources humaines, Égalité des Chances et Diversité, Interdisciplinarité.

En général, le travail de ses membres se fait au cours de l'année en utilisant des outils internet collaboratifs. Les réunions physiques représentent donc des moments forts qui permettent aux groupes de dresser un bilan de leur activité, de définir leurs perspectives futures et de recruter de nouveaux membres.

La journée du 29 septembre a constitué un évènement particulièrement important puisqu'elle permettait pour la première fois une seconde rencontre annuelle pour les membres d'Eurodoc, en plus de l'Assemblée Générale.

Pendant cette journée, des ateliers ouverts ont permis d'impliquer une trentaine de jeunes chercheurs de tous les pays européens dans des travaux et discussions sur les problématiques des jeunes chercheurs.

Ces ateliers ont permis à chaque responsable d'atelier de présenter aux participants le bilan du travail mené, afin de donner à tous une vision globale et précise de l'action d'Eurodoc, de favoriser l'échange entre les représentants des associations membres d'Eurodoc et de faire surgir de nouvelles perspectives de travail pour chaque groupe. Pour cela, les participants se sont répartis en six groupes qui ont assisté, au cours de la journée, aux six sessions d'une heure menées par chaque responsable d'atelier.

La journée s'est conclue par une séance réunissant l'ensemble des participants, dans le but de définir l'action à venir de l'association, en insistant notamment sur les aspects à renforcer après une demi-année de travail et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale (qui a lieu tous les ans en mars).

Au terme de la journée, il a été convenu de développer deux axes de travail en particulier :

- Les enquêtes et sondages : En 2009, Eurodoc avait mené un sondage d'envergure européenne sur les jeunes chercheurs. Séduite par l'initiative, la Commission Européenne a à son tour réalisé un sondage sur la situation des jeunes chercheurs en 2011. Suite à ce travail de la Commission, une discussion a été menée sur l'opportunité de reproduire cette enquête. Il en a été conclu qu'un nouveau sondage devait être réalisé, en prenant en compte le travail effectué par les institutions européennes et en apportant un nouvel éclairage du point de vue des jeunes chercheurs. L'ensemble des groupes de travail sont invités à mettre leur expertise au profit de l'élaboration du questionnaire.
- Les politiques de ressources humaines, l'égalité des chances et la diversité : Ce groupe est né de la fusion d'un atelier créé lors de la dernière Assemblée Générale visant à étudier et éradiquer les discriminations en général, avec le groupe plus ancien portant sur la discrimination fondée sur le sexe : "Gender Discrimination". Une étude portant sur l'impact du genre du jeune-chercheur sur sa situation professionnelle avait été menée par le premier atelier. Le souhait de l'étendre à toutes les formes de discriminations a été formulé lors des travaux de Strasbourg.

Cet évènement a permis aux jeunes chercheurs européens actifs au sein de leur association nationale de se regrouper pour discuter des futurs chantiers de travail d'Eurodoc.

## Table-ronde « Évaluation des politiques doctorales en France »

En collaboration avec l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), la CJC a mené l'intégration d'experts jeunes chercheurs dans les comités de visite des écoles doctorales. Toutefois les dispositifs d'assurance-qualité relatifs aux politiques doctorales des établissements et de leurs composantes sont loin d'être satisfaisants car il n'existe pour le moment aucun équivalent pour l'évaluation de la recherche, et notamment, de la recherche doctorale. Les critères d'évaluation pris en compte par l'AERES dans le cadre des visites des écoles doctorales laissent de côté plusieurs aspects importants des pratiques doctorales. Malgré l'importance stratégique et numérique des jeunes chercheurs dans le dispositif de recherche, la politique doctorale est presque absente des critères d'évaluation des établissements. De plus, aucun organisme n'est en charge de l'évaluation des dispositifs de gestion des ressources humaines. Enfin, il n'existe pas à l'heure actuelle de référentiel national des bonnes pratiques doctorales ou d'outils d'auto-évaluation à destination des établissements.

C'est afin de faire avancer la réflexion sur ces différents aspects que la CJC a organisé la table ronde « Les dispositifs d'évaluation des politiques doctorales en France » animée par Simon Thierry, président de la CJC, à laquelle intervenait : Guy Couarraze, représentant la Conférence des Présidents d'Université, Bertrand Dupé et Jean-Marc Geib de l'AERES, respectivement expert jeune chercheur et directeur de la section « Formations et diplômes », et Martine Pretceille, directrice de l'IntelliAgence.

Après un rappel des principes et des outils de l'évaluation, le bilan des dispositifs d'assurance-qualité des pratiques doctorales et les processus de gestion des ressources humaines de la recherche a été fait et a permis d'entrevoir leurs possibilités d'évolution.

## Eurodoc Survey I : Résultats de la première enquête paneuropéenne sur le doctorat

D'après le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, la recherche est la pierre angulaire de la société de la connaissance. En ce sens et pour « mener l'Europe vers le 21<sup>e</sup> siècle », une place particulière est dédiée à l'espace de la recherche.

Paradoxalement, l'information sur les chercheurs doctorants et les nouveaux docteurs en Europe est clairement insuffisante. Eurodoc a réalisé la première étude sur les conditions de travail de ce groupe social dans 12 pays européens. Cette enquête, unique de par sa dimension, est un excellent moyen d'identifier des problématiques importantes affectant les jeunes chercheurs. Elle vise à produire des informations pertinentes et révéler des tendances sur la politique doctorale, qui peuvent être utilisées par les acteurs institutionnels des carrières scientifiques, tout comme par les acteurs politiques aux niveaux européen et nationaux.

Le Sondage Eurodoc I a été réalisé en 2008 et 2009 à travers l'Europe. Le rapport final produit par Eurodoc analyse la situation actuelle de plus de 7500 chercheurs doctorants

dans douze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Espagne, Finlande, France, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovénie et Suède). Cette enquête vise à répondre à deux principales questions :

- a) quelle est la situation actuelle du financement des conditions de travail et des assurances sociales pour les chercheurs doctorants ?
- b) quelles différences existent parmi les modèles nationaux de politique doctorale en Europe ?

Le Sondage Eurodoc I a été publié en septembre 2011, à l'occasion du Sommet France-Europe sur le doctorat. Cette présentation s'est intéressée à trois sujets en particulier : le financement de la recherche doctorale, les conditions de travail et la mobilité des jeunes chercheurs. Ces thématiques sont en lien direct avec la Charte Européenne du chercheur et le code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs, co-rédigé par Eurodoc et la DG Recherche, et publié par la Commission Européenne en 2005.

La présentation des résultats de l'enquête par Eurodoc a été ponctuée d'interventions de représentants d'institutions européennes liées au doctorat. Ces interventions ont permis de donner des retours d'expérience reflétant des politiques doctorales innovantes répondant aux questions posées par l'enquête et de mettre en débat les politiques européennes concernant la recherche doctorale.

Présenter les résultats de ce sondage à Strasbourg était un symbole fort notamment car Strasbourg est le siège du parlement européen, au cœur de l'Europe.

### **Table-ronde « Gestion des débuts de carrière dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche »**

La table ronde réunissait Thierry Boujard, adjoint au directeur des Ressources Humaines de l'INRA, Isabelle Clair, du collectif P.E.C.R.E.S., Guy Couarraze, représentant de la Conférence des Présidents d'Université, M. Le Corre, représentant le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Aurélie Peyrin, sociologue de la précarité dans les professions intellectuelles publiques et Raymond Seltz, secrétaire général d'EuroScience. la table ronde était animée par Emmanuelle Ebel (CJC).

La table ronde a abordé les problématiques associées au début de carrière dans l'Enseignement Supérieur et la recherche selon le profil de chacun des intervenants. La contractualisation en Europe a été abordée par EuroScience, qui a souligné que la Charte Européenne du Chercheur régulaient les conditions de travail et de mobilité en Europe mais il est nécessaire de continuer à travailler sur la libre circulation du savoir, des chercheurs et des techniques ainsi que la transparence du processus. Plus particulièrement, En France, le collectif P.E.C.R.E.S. a fait une enquête sur les précaires de l'Enseignement Supérieur. Les résultats ont souligné l'explosion du nombre de précaires dans le secteur suite à la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités, ou à la mise en place des appels d'offre de l'ANR. Les formes de précarité peuvent varier : CDD, vacations pour des travaux d'enseignement rémunérés en

parallèle du travail de recherche... Aurélie Peyrin a remarqué qu'il manque un observatoire des poursuites de carrières dans les populations de doctorants et de docteurs permettant de quantifier cette précarité. Thierry Boujard a souligné l'engagement de son établissement à faire une politique de recrutement de qualité avec une charte pour l'accueil des doctorants, mais a précisé qu'il reste des progrès à faire de côté des jeunes chercheurs précaires après le doctorat. En ce qui concerne les universités, le représentant de la Conférence des Présidents d'Université a estimé qu'il convenait de distinguer la précarité des doctorants et ATER d'une précarité de longue durée, en précisant que l'évolution de la charte des thèses (ou du doctorat) a permis une amélioration sensible de l'accueil des doctorants. Au niveau national, a souligné Frédéric Le Corre, l'augmentation de la précarité est due à une augmentation de la contractualisation des Jeunes Chercheurs, et pour quantifier la précarité chez les jeunes chercheurs, l'état a commandé une enquête auprès du Céreq, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

### **Intervention de Terra Nova**

Cette session devait à l'origine être un espace de discussion par les politiques et groupes de réflexion politique sur les différentes problématiques soulevées durant la journée. Seul le laboratoire d'idée ("think-tank") Terra Nova a pu se déplacer, représenté par Laurent Daudet. Ce dernier a développé une réflexion sur l'Enseignement supérieur et la recherche avec une dizaine de chercheurs. Ils ont publié un document portant sur les problématiques de financement des politiques de recherche et les primes d'excellence ("Faire réussir nos étudiants, faire progresser la France : propositions pour un sursaut vers la société de la connaissance") et ont souhaité participer à cette journée pour compléter leur réflexion. Pour Terra Nova, la recherche doit être un vecteur du progrès économique, mais l'économie du savoir devrait être détachée de la connaissance. De plus, l'essentiel de la recherche est faite par les jeunes docteurs. Aujourd'hui la diminution des enveloppes budgétaires est répercutée sur les jeunes docteurs avec par exemple des salaires après le doctorat à peine plus élevés que pendant.

## Les Organismes :



ADDAL : <http://addal.u-strasbg.fr>



Eurodoc : <http://www.eurodoc.net/>



La Confédération des Jeunes Chercheurs :  
<http://cjc.jeunes-chercheurs.org>

## Nos Partenaires



ANDès (Association Nationale des Docteurs)



CASDEN Banque Populaire



Communauté Urbaine de Strasbourg



Docteo



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Région Alsace



Université de Strasbourg



Euroscience